

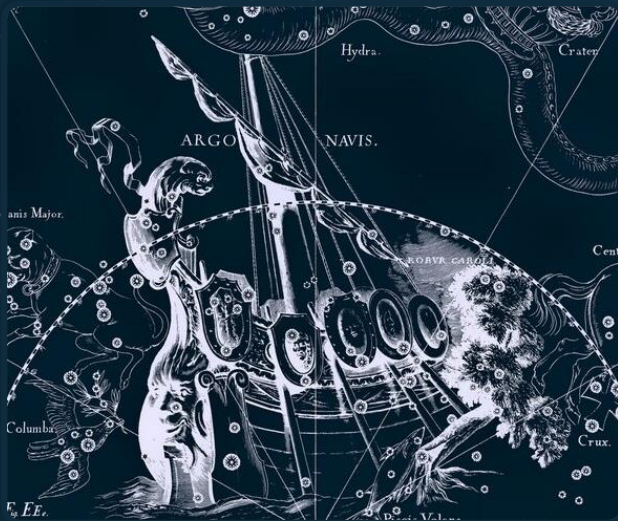
The background features several circular gauges with numerical scales (140, 150, 160, 170, 180, 190, 200, 210, 220, 230, 240, 250, 260) and arrows indicating rotation. On the right side, there is a detailed illustration of a ship's hull, labeled 'ARGO NAVIS' and 'ROVA CAROLI', set against a globe. The entire scene is rendered in a dark blue color palette.

DESCRIPTIF DES ACTIONS MENÉES PAR ARGONAVIS CONSEIL DANS LE CADRE D'UN PROJET DE FORMATION

OCTOBRE 2023

Un projet de formation ne commence pas avec l'arrivée des participants pour s'achever avec leur départ.

Le cabinet ARGONAVIS CONSEIL tient à s'assurer que les prestations qu'il mettra en œuvre pour chaque client seront à la hauteur du besoin réel et sauront répondre aux attentes du commanditaire comme de chaque participant engagé dans le processus de formation.



- En amont de la formation elle-même, il convient de repérer précisément le ou les besoins liés à la prestation. De plus, il est nécessaire d'anticiper les modalités de cette action de formation : veiller à ce qu'elle soit adaptée aux participants dans leurs éventuelles spécificités, à ce que l'organisation et les conditions les plus favorables soient réunies pour le déroulement de l'action, à ce qu'elle soit bien comprise par les participants et conforme à leurs attentes.

- Pendant la formation, l'intervenant Argonavis veille au bien-être de ses participants afin qu'ils profitent au mieux de la prestation. Il s'assure également de la présence continue et de la participation active de chacun. Sur les formations de plusieurs jours, il s'avère utile de maintenir un contact permanent avec le commanditaire afin de valider le bon déroulement et de l'adapter si nécessaire.

- L'issue de la formation donne lieu à des bilans. Tous les acteurs engagés dans le processus ont-ils motifs à être satisfaits ? Le commanditaire, les stagiaires, le financeur, mais aussi le référent pédagogique et administratif (ainsi, si utile, que le référent handicap) du cabinet Argonavis Conseil sont-ils TOUS pleinement satisfaits de l'action de formation menée ?

Voici donc à suivre le détail des actions menées par le cabinet Argonavis Conseil pour chaque projet de formation et au bénéfice de chacun de ses clients.

LES ÉTAPES D'UN PROJET DE PRESTATION ARGONAVIS CONSEIL (1/2)



CONCEPTION DU PROJET DE PRESTATION :

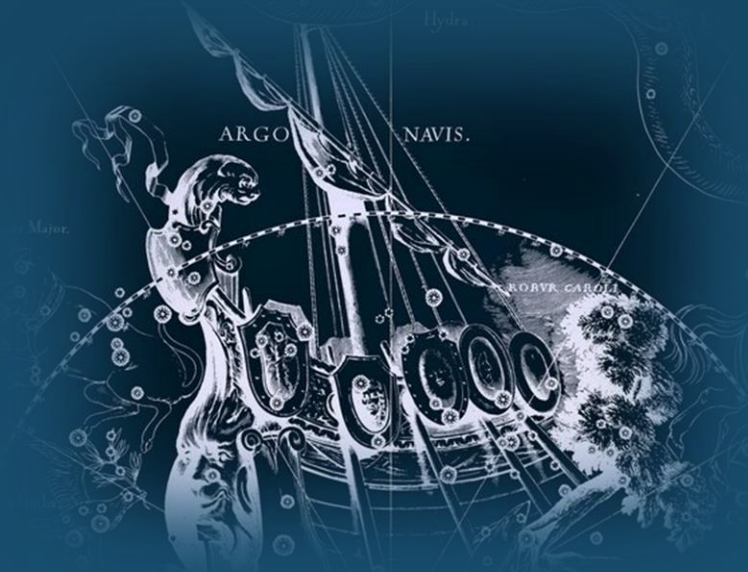
		Conditions ordinaires
Analyse des besoins	Brief initial : Entretien avec le Dirigeant ou Responsable et, si besoin, le public-cible. Objectif : Evaluer la situation actuelle et identifier les besoins.	<p>Le préprojet fait office de devis et retrace les éléments essentiels de la prestation.</p> <p>Il prend en considération tous les points impactant le déroulement prévisionnel : Lieu, planification, spécificités, adhésion des participants...</p>
	Analyse de la situation actuelle et projection de la situation visée.	
	Rédaction du projet d'intervention présentant : L'état de la situation actuelle, la projection de la situation visée, les objectifs de l'intervention proposée, la stratégie d'intervention, les plans d'action détaillés, l'approche budgétaire, la planification, la charte d'intervention.	
Présentation du projet	Entretien avec le décideur pour aménagement définitif et validation du projet d'intervention.	
Mise en œuvre	Rédaction de la convention de prestation	La convention est le document contractuel issu de la validation du préprojet
	Préparation des éléments en conformité avec les normes QUALIOP1	Démarche qualité engageant Argonavis Conseil

LES ÉTAPES D'UN PROJET DE PRESTATION ARGONAVIS CONSEIL (2/2)



REALISATION ET SUIVI DU PROJET DE PRESTATION :

		Conditions ordinaires
Création des outils d'intervention	Programme de formation ; Supports de formation destinés aux participants ; Questionnaires d'évaluation des compétences pré et post formation (mesure des acquis)	Les supports de formation sont transmis aux stagiaires avant (support de cours) et pendant (fiches complémentaires) la formation
Intervention	Animation des formations	Par l'intervenant identifié initialement
	Animation des tutorats	Facultatif
Evaluation	Analyse des questionnaires mesurant les acquis des participants ; Analyse des questionnaires de satisfaction quant aux prestations	Normes qualité QUALIOPI
Suivi du projet d'intervention	Animation du comité de pilotage du projet avec le décideur (Points de situation en cours du projet, évaluation à l'issue et après délai d'implémentation) L'objectif étant d'adapter en temps réel et de valider les phases d'intervention pour optimiser les résultats à l'issue.	Indispensable condition pour délivrer la meilleure prestation possible
Suivi administratif	Transmission des documents : Feuilles de présence, attestation de formation...	Normes qualité QUALIOPI



ARGONAVIS CONSEIL

Contact : Pascal PIRON

(Référent administratif, pédagogique et handicap)

Mobile : 06 48 19 59 67

Courriel : contact@argonavis-conseil.com

Site : www.argonavis-conseil.com

Adresse du cabinet Argonavis Conseil : 9 rue Haute Voie 22100 DINAN

Un vent de Noroît sur la formation